



**Syndicat local  
Construction Bois Ameublement CGT 31  
Union Locale des syndicats CGT  
de TOULOUSE Sud**

Communiqué de Presse

Montreuil, le 1 février 2012

## **La lutte continue à ProCME, sous-traitant de GRDF et ERDF**

**Depuis le début de la semaine, les salariés des 4 entreprises françaises du groupe PROCME sont entrés en grève face à cette multinationale.**

Mardi matin, après une diffusion de tract auprès des salariés des donneurs d'ordres GRDF ERDF, rue Sébastopol, une délégation des grévistes et des représentants des syndicats CGT investis dans le conflit a été reçue à la DIRECCTE par le Directeur Départemental du travail M.ROYER assisté de M.INCORVAIA, l'Inspecteur en charge de l'entreprise. L'administration décide de prendre contact avec M.MARQUÈS, actuel Directeur de l'entreprise toulousaine SGH, et ancien Responsable de filiale française ProCME France. Nous apprenons dans la matinée de mercredi qu'un rendez-vous aura bien lieu au siège de l'entreprise dans l'après-midi. A 16h, un rassemblement appelée par la CGT permet à des salariés des entreprises environnantes de marquer leur soutien aux grévistes.

Puis, en présence de M.INCORVAIA, une délégation des salariés de SGH et délégués CGT rencontre M.MARQUÈS pour négocier. Immédiatement, le rapport de force apparaît en faveur des grévistes. M.MARQUÈS, en contact direct avec le patron de ProCME M.REIS COSTA, propose de reprendre à la charge du groupe le paiement des gîtes des salariés et la prise en charge du retour au pays.

Néanmoins, l'ancien usage du retour au pays toutes les 5 semaines n'est pas rétabli, M.REIS COSTA ne concède qu'un retour toutes les 10 semaines, puis sous la pression toutes les 7 semaines. Cette proposition est soumise au vote des grévistes et est unanimement rejetée.

Le retour à la table des négociations est bref, les parties se mettant d'accord pour se retrouver dès demain matin à 9h30 pour discuter. La demande des syndicats de négocier directement avec le véritable employeur n'est pas acceptée...

**Les revendications des grévistes restent les mêmes, ils demandent :**

- 1) Le maintien des usages acquis (*retours périodiques, transports, logements*)
- 2) La reconnaissance de l'Unité Économique et Sociale des filiales françaises de PROCME
- 3) Le remboursement par l'entreprise des primes pour l'emploi, réclamé par l'administration fiscale.

Les ouvriers portugais de ProCME refusent d'être des salariés de seconde zone. Leur combat est exemplaire et historique. Peu de travailleurs étrangers osent relever la tête et réclamer ce qui leur est dû. Les soutenir dans ce combat, c'est aussi défendre nos conventions collectives, notre code du travail et rappeler que sur les chantiers de Toulouse, et dans toutes les entreprises, les pratiques de délinquance patronale doivent cesser.

**Les grévistes seront présents demain sur le piquet de grève 20 rue Hermès, Parc Technologique du Canal, à RAMONVILLE. Ils se tiennent à la disposition des autres salariés, des journalistes, des élus pour échanger sur cette lutte.**

**Contacts presse :** Syndicat Local : 06 03 60 69 58

Union Locale : 06 88 33 61 94

**FNSCBA**

Fédération Nationale des Salariés de la Construction - Bois - Ameublement

Case 413 - 263, rue de Paris - 93514 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 48 18 81 60 - Fax : 01 48 59 10 37 - CCP 4115-22 M Paris

Boîte aux lettres (courriel) : [construction@cgt.fr](mailto:construction@cgt.fr) - Site internet : [www.construction.cgt.fr](http://www.construction.cgt.fr)